

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune ; Dès lors qu'une collectivité dispose d'un site internet, la présente note y est mise en ligne.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées en 2022. En vertu de l'article L 1612-12 du CGCT, l'arrêté des comptes est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif, après transmission du compte de gestion établi par le comptable au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice. Le conseil municipal arrête, lors de la même séance, tant le compte administratif que le compte de gestion et ce vote doit avoir lieu avant le 30 juin ;

Le compte administratif 2022 est soumis au vote le 31/03/2023. Dès lors qu'une collectivité dispose d'un site internet, les documents budgétaires doivent être mis en ligne et accessibles gratuitement dans un délai d'un mois après leur adoption conformément au décret n°2016-834 du 23 juin 2016 ou sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2022

	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat – Section Fonctionnement de l'exercice	153 894,06 €	103 898,05 €
Résultat de clôture Fonctionnement (Exercice+résultat reporté n-1)	356 918,52 €	290 633,01 €
Résultat – Section Investissement de l'exercice	15 648,11 €	- 37 758,73 €
Résultat cumulé Investissement (exercice+résultat reporté n-1)	- 141 435,52 €	- 113 439,82 €
Besoin ou excédent de financement	- 141 435,52 €	- 106 255,24 €
Résultat définitif ensemble du budget	215 483,00 €	184 377,77 €

Il y a des restes à réaliser (RAR) qui sont à prendre en compte pour l'analyse du CA 2022 .

Les RAR constituent les dépenses engagées non mandatées et recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre sur l'exercice budgétaire 2022.

Dépenses d'investissement : chapitre 20 : 4 927.00 € et chapitre 21 : 69 526.00 €

Recettes d'investissement : 0 €

La section de fonctionnement

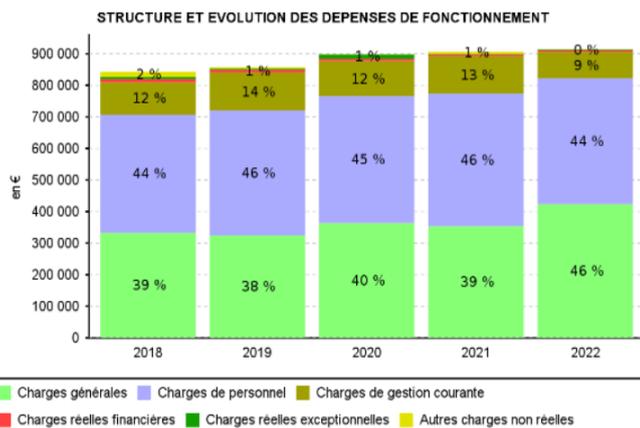
Les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Dépenses courantes	423 851,97 €	Excédent brut reporté	278 470,51 €
Dépenses de personnel	403 849,27 €	Recettes des services	44 507,91 €
Autres dépenses de gestion courante	82 891,21 €	Impôts et taxes	519 060,50 €
Dépenses financières	6 142,20 €	Dotations et participations	379 369,72 €
Dépenses exceptionnelles	2 121,50 €	Autres recettes de gestion courante	103 098,36 €
Autres dépenses	1 121,50 €	Recettes exceptionnelles	4 108,27 €
Dépenses imprévues		Recettes financières	0 €
Total dépenses réelles	923 514,15 €	Autres recettes	2 572,50 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	1 000,00 €	Total recettes réelles	1 070 415,46 €
Virement à la section d'investissement		Produits (écritures d'ordre entre sections)	
Total général	924 514,15 €	Total général	1 281 432,67 €

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances ...).
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation ...).
5. Les charges exceptionnelles.
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).



REPERES

En €/hab	2022			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	557	250	227	226
Charges de personnel	524	355	318	295
Charges de gestion courante	109	96	116	116
Charges réelles financières	8	14	11	12
Charges réelles exceptionnelles	3	2	3	4

Strate de référence

Population : 761

Régime fiscal : FPU communes de 500 à 2000 hbs

Commentaires concernant les dépenses de fonctionnement (Principales variations /réalisations 2021)

Total des dépenses de fonctionnement en 2021: 916 340,20 €

Total des dépenses de fonctionnement en 2022: 924 514,15 €

Charges à caractère général (chapitre 011)

Principales augmentations par rapport à 2021

- 60612 Energie – Electricité : + 7 570,12 €
- 60621 Combustibles : + 11 557,57 €
- 60623 Alimentation : + 9 731,43 €
- 614 Charges locatives et de copropriété : 6 234,76 €
- 615228 Autres bâtiments : + 17 858,69 €
- 6156 Maintenance : + 8 863,00 €
- 6232 Fêtes et cérémonies : + 15 335,70 €
- 6288 Autres services extérieurs : + 13 914,39 €

Charges de personnel (chapitre 012) :

- 6411 Dépenses - Rémunération personnel titulaire 2021 : 243 090,21 €
 - 6411 Dépenses - Rémunération personnel titulaire 2022 : 235 490,25 €
 - 6413 Dépenses – Rémunération personnel non-titulaire 2021 : 39 237,70 €
 - 6413 Dépenses – Rémunération personnel non-titulaire 2022 : 40 295,96 €
- Les charges de personnel restent stables.

Charges de gestion courante (chapitre 65) :

6574 : Subventions aux associations & autres personnes : 7 199,00 € en 2021 et 10 109,00 € en 2022.

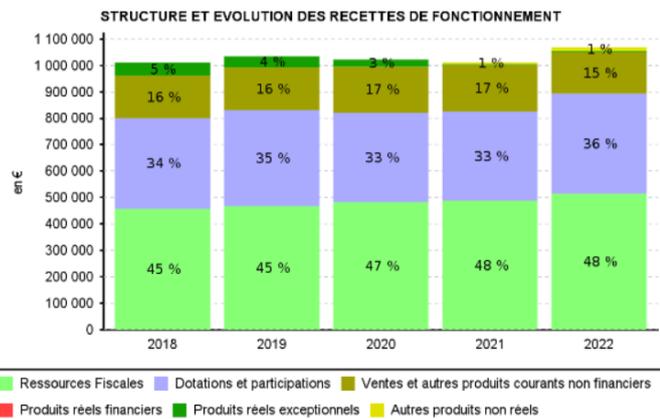
Charges financières (chapitre 66) :

Article 66111 Intérêts réglés à l'échéance
5 110,33 € en 2021 et 6 142,20 € en 2022

Les recettes de fonctionnement

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, CVAE, IFER, TASCOM, FNGIR) nets des reversements.
2. Les dotations et participations de l'État et des autres collectivités (dont la DGF)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics).
4. Les produits financiers.
5. Les produits exceptionnels.
6. Les produits d'ordre (exemples : produits des cessions d'immobilisations, reprises sur amortissements et provisions, différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat).



REPERES

2022 En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	676	479	475	473
Dotations et participations	499	270	236	225
Ventes et autres produits courants non financiers	204	134	117	119
Produits réels financiers	0	0	0	0
Produits réels exceptionnels	5	16	10	9

Strate de référence

Population : 761

Régime fiscal : FPU communes de 500 à 2000 hbs

Commentaires concernant les recettes de fonctionnement (Principales variations /réalisations 2021)

Produits des services (chapitre 70) :

70632 Redev & droits services à caractère de loisirs : 2 597,70 € en 2021 et 6 664,95 € en 2022

Impôts et taxes (chapitre 73) :

73111 Taxes foncières et d'habitation : 224 343,00 € en 2021 et 232 641,00 € en 2022

73211 Attribution de compensation : 9 911,20 € en 2021 et 14 062,63 € en 2022.

7343 Taxe sur les pylônes électriques : 231 399,00 € en 2021 et 237 436,00 € en 2022

7381 Taxe additionnelle aux droits mutation : 25 935,33 € en 2021 et 34 911,87 € en 2022.

Dotations et participations (chapitre 74) :

74121 Dotation de solidarité rurale : 108 685,00 € en 2021 et 113 323,00 € en 2022

744 FCTVA : 9 268,07 € en 2021 et 14 957,10 € en 2022 *recette variable suivant les dépenses de fonctionnement éligibles de l'année N-1*

74718 Participations Etat Autres : 2 283,99 € en 2021 et 6 208,62 € en 2022

Article 74741 Participations - Communes membres du GFP : *concerne la participation des communes de résidence aux frais de fonctionnement de l'école, variable suivant les effectifs concernés, demande décalée de versement comptablement sur l'exercice 2022 ce qui explique le 0,00 € en 2021 et 26 464,00 € en 2022.*

Autres recettes de gestion courante (chapitre 75) :

752 Revenus des immeubles : 99 451,04 € en 2021 et 91 374,49 € en 2022

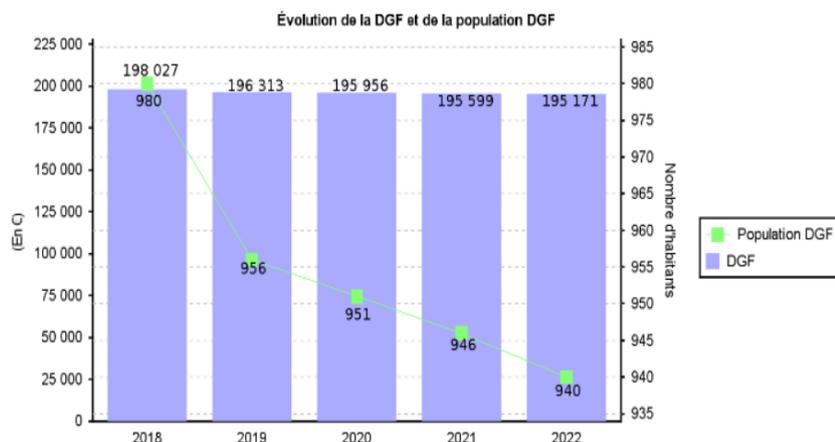
7588 Autres produits divers de gestion courante : stable avec 12 370,04 € en 2021 et 11 723,87 € en 2022

7875 Reprises sur prov pour risques et charges except : 0,00 € depuis au moins 5 ans donc 15 000 € en 2022

Éléments concernant les dotations

Évolution de la DGF (part forfaitaire)

La dotation globale de fonctionnement (DGF) représente la participation de l'État au fonctionnement des collectivités territoriales. Elle constitue une ressource libre d'emploi pour les communes et les groupements à fiscalité propre.



Communes	Bugeat	La Courtine	Meymac	Peyrelevalde	Sornac
Charges du personnel en 2021					
En milliers d'€	383	305	1291	391	421
€ Par habitant	472	387	512	459	547
Moyenne de la strate	284	284	377	284	284
Ratios de structure En % des charges CAF	45,75%	45,91%	46,10 %	50,24%	46,77%
Moyenne de la strate	45,14%	45,14%	51,98%	45,14%	45,14%

La section d'investissement

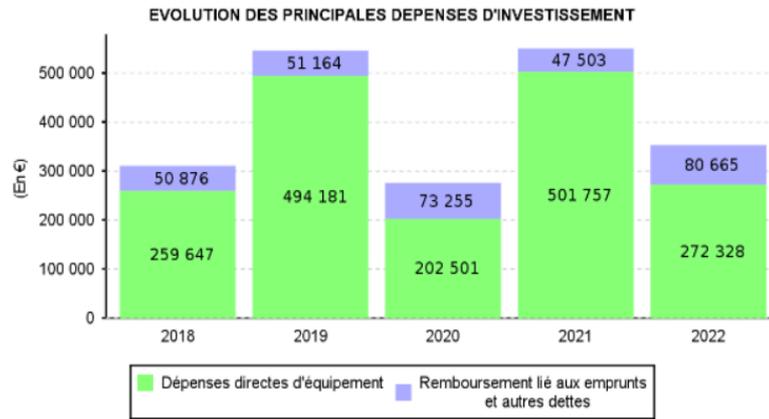
Une vue d'ensemble de la section d'investissement :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Immobilisations incorporelles	4 710,39 €	Subvention d'investissement	247 205,42 €
Subventions d'équipement versées		Emprunts et dettes assimilées	1 800,00 €
Immobilisations corporelles	42 226,71 €	FCTVA	43 189,39 €
Immobilisations en cours	205 946,16 €		
Emprunts et dettes assimilées	80 664,92 €		
Total dépenses réelles	345 000,00 €	Total recettes réelles	367 640,86 €
<i>Op d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>7 992,75 €</i>	<i>Op d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>1 000,00 €</i>
Total général	352 992,75 €	Total général	368 640,86 €

Les principaux travaux/acquisitions de l'année 2022 ont été les suivants :

- Le site internet de la commune
- Du matériel : informatique (ordinateurs, imprimantes), téléphonie, électroménager (petit ou gros) pour les agents et les gîtes
- Les travaux pour l'opération « Nouvelle Pharmacie ».

Les opérations d'investissement



REPÈRES

En €/hab	2022			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	358	390	308	325
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	106	85	66	70

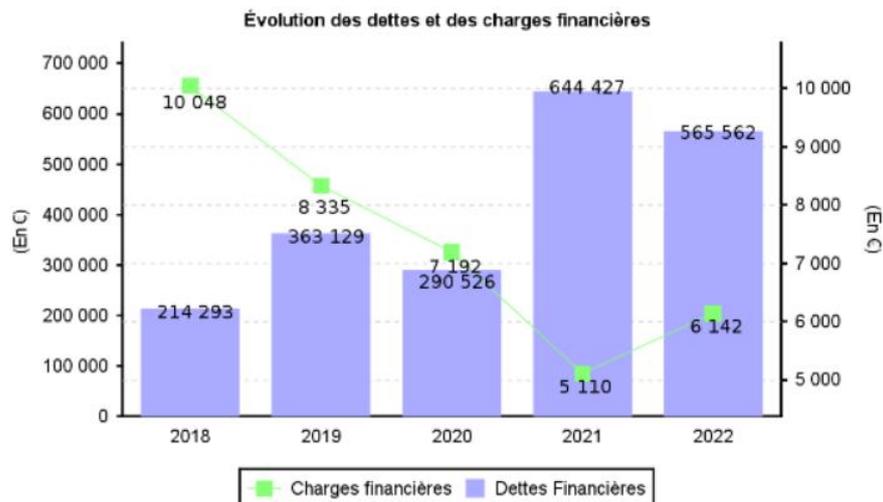
TAUX DE REALISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2022

Dépenses directes d'équipement (1)	49,81 %
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes (2)	99,59 %

(1) dépenses d'équipement, opérations d'ordre incluses

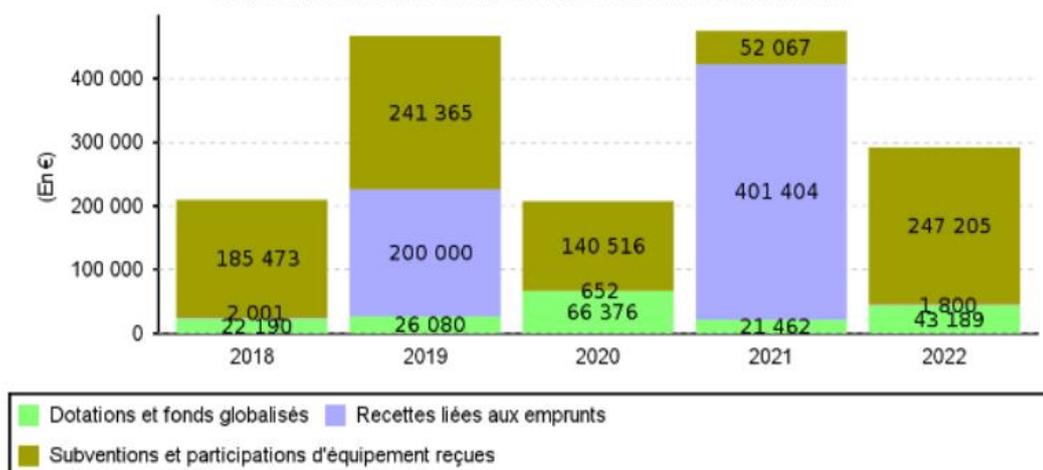
(2) les dépenses liées aux emprunts et dettes assimilées correspondent aux opérations budgétaires

Endettement



L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

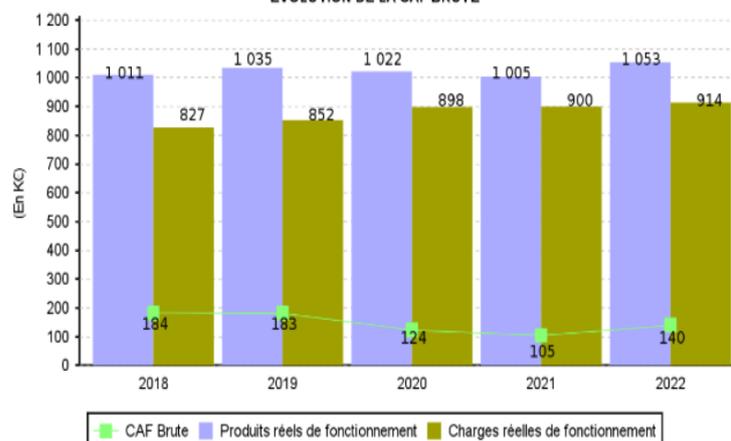


L'autofinancement brut et net

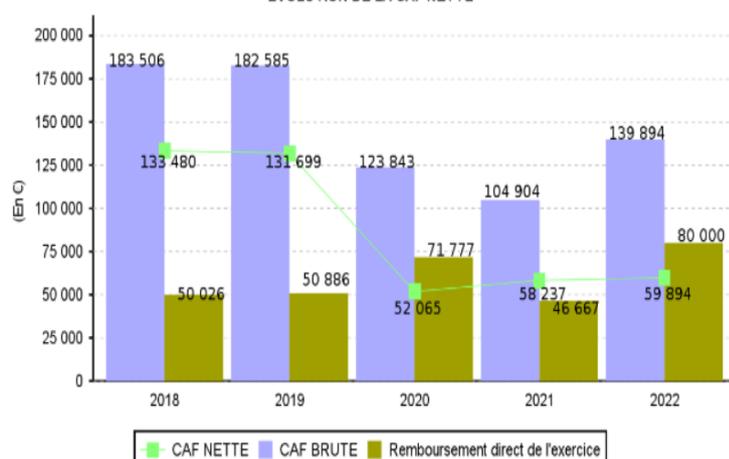
La capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

EVOLUTION DE LA CAF BRUTE



EVOLUTION DE LA CAF NETTE



La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Communes	Bugeat	La Courtine	Meymac	Peyreleval-de	Sornac
Autofinancement en 2021					
Excédent brut de fonctionnement En milliers d'€	- 5	131	697	406	110
Ratios de structure - CAF En % des produits CAF	2,22 %	15,47 %	19,38 %	33,73 %	10,44 %
Moyenne de la strate CAF	20,69 %	20,69 %	20,53 %	20,69 %	20,69 %

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE TERRAINS A BATIR 2022

La section de fonctionnement

Aucune dépense ni recette en fonctionnement en 2022.

Des recettes provenant des résultats antérieurs (002) : 167 471,89 €

La section d'investissement

Aucune dépense ni recette en investissement en 2022.

Des dépenses de résultats antérieurs (001) à prendre en compte : 167 471,18 €

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT 2022

	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat – Section Fonctionnement de l'exercice	76 940,82 €	4 343,30 €
Résultat de clôture Fonctionnement (Exercice+résultat reporté n-1)	352 414,25 €	275 473,43 €
Résultat – Section Investissement de l'exercice	232 206,20 €	- 189 997,61€
Résultat cumulé Investissement (exercice+résultat reporté n-1)	241 120,98€	8 914,78 €
Besoin ou excédent de financement	0,00 €	0,00 €
Résultat définitif ensemble du budget	352 414,25 €	328 419,79 €

La section de fonctionnement

Charges à caractère général (chapitre 011)

Principales augmentations par rapport à 2021 (Dépenses)

6061 Fournitures non stockables : Année 2021 : 1976,03 € / Année 2022 : 3 295,91 €

6063 Fournitures entretien et petit équipement : Année 2021 : 5 614,19 € / Année 2022 : 11 088,05 €

61523 Réseaux : Année 2021 : 4 580,00 € / Année 2022 : 6 595,00 €

628 Divers : Année 2021 : 1962,00 € / Année 2022 : 4 400,00 €

Principales augmentations par rapport à 2021 (recettes)

7011 Eau Année 2021 : 91 602,67 € / Année 2022 : 96 940,73 €

70611 Redev Assainissement collectif Année 2021 : 39 793,61 € / Année 2022 : 42 457,48 €

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Dépenses courantes	40 370,37 €	Excédent brut reporté	275 473,43 €
Dépenses de personnel	999,00 €	Recettes des services	222 909,57 €

Autres dépenses de gestion courante	4 815,87 €	Produits issus de la fiscalité	0,00 €
Dépenses financières	680,81 €	Subventions d'exploitation	0,00 €
Dépenses exceptionnelles	0,00 €	Autres recettes de gestion courante	751,31 €
Autres dépenses	0,00 €	Recettes exceptionnelles	0,00 €
Atténuation de produits	20 693,00 €	Recettes financières	0,00 €
Total général	145 968,75 €	Total général	222 909,57 €

La section d'investissement

Principales augmentations par rapport à 2021 (Dépenses)

1391 Subventions d'équipement Année 2021 : 0,00 € / Année 2022 : 58 828,72 €

2156 Matériel spécifique d'exploitation Année 2021 : 672,97 € / Année 2022 : 11 340,00 €

23151 Immobilisation corpor en cours Année 2021 : 543 163,32 € / Année 2022 : 119 643,91 €

Principales augmentations par rapport à 2021 (recettes)

10222 FCTVA Année 2021 : 9 281,54 € / Année 2022 : 96 088,80 €

1311 Subventions d'équipement : Année 2021 : 152 358,00 € / Année 2022 : 262 191,38 €

La section d'investissement

Une vue d'ensemble de la section d'investissement :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Solde d'investissement reporté		Solde d'investissement reporté	8 914,78 €
Remboursement d'emprunts	11 000,00 €	Virement de la section de fonctionnement	
Immobilisations incorporelles (frais d'étude), corporelles (terrains, matériel), Constructions, installations techniques	134 654,96 €	FCTVA	96 088,80 €
Dépenses imprévues	0,00 €	subventions	262 191,38 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	58 828,72 €	Emprunt	0,00 €
		Produits (écritures d'ordre entre section)	78 409,70 €
Total des opérations réelles	145 654,96 €	Total des recettes réelles	358 280,18 €
Restes à réaliser dépenses au 31/12	78 386,00 €	Restes à réaliser recettes au 31/12	0,00 €
Total général	204 483,68 €	Total général	436 689,88 €

Les principaux travaux/acquisitions de l'année 2022 ont été les suivants :

- La mise en conformité des réseaux
- Les réhabilitations de l'assainissement
- Le réservoir de La Vialle

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE STATION-SERVICE 2022

La section de fonctionnement

Les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Dépenses courantes	842 379,93 €	Excédent brut reporté	42 698,56 €
Dépenses de personnel	0,00 €	Recettes des services	758 671,19 €
Autres dépenses de gestion courante	0,00 €	Produits issus de la fiscalité	0,00 €
Dépenses financières	0,00 €	Subventions d'exploitation	0,00 €
Dépenses exceptionnelles	0,00 €	Autres recettes de gestion courante	0,00 €
Autres dépenses	0,00 €	Recettes exceptionnelles	3 000,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €	Recettes financières	0,00 €
Total dépenses réelles	842 379,93 €	Autres recettes	0,00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	29 080,95 €	Total recettes réelles	758 576,51 €
Virement à la section d'investissement		Produits (écritures d'ordre entre sections)	94,68 €
Total général	871 460,88 €	Total général	801 369,75 €

Commentaires concernant les dépenses

Dépenses courantes (chapitre 011) :

Commandes effectuées en 2022 :

ALVEA	2
DYNEFF	1
FUEL 19	4
LAGARDE	1
PICOTY	8
	16

m ³ commandés		m ³ livrés	
Go	SP	Go	SP
404	108	377,000	102,046

Une livraison effectuée début décembre (2022) et une autre début janvier (2023) pour des commandes passées en 2022. Elles ont été payées sur l'exercice budgétaire 2022.

Commentaires concernant les recettes

	Approvisionnements 2022	Stock au 31/12/22	Litrage vendu
Gazole en litres	377 000	4 022,81	380 116,84
SP en litres	102 046	8 638,45	102 762,04

Total 482 878,88

Marge 0,06 € 28 972,73 €

Le litrage vendu couvre tout juste les charges courantes. Cet exercice confirme la fragilité de cette activité.

La section d'investissement

Une vue d'ensemble de la section d'investissement :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Solde d'investissement reporté		Solde d'investissement reporté	25 641,96 €
Travaux de bâtiments	0,00 €	FCTVA	0,00 €
Travaux de voirie	64,50 €	Mise en réserves	0,00 €
Autres dépenses	1 515,00 €	Cessions d'immobilisations	0,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €	subventions	0,00 €
<i>Charges (écritures d'ordre entre sections)</i>	<i>94,68 €</i>	Emprunt	0,00 €
Total des dépenses réelles	1 579,50 €	<i>Produits (écritures d'ordre entre section)</i>	<i>29 080,95 €</i>
Total général	1 674,18 €	Total général	54 722,91€

Les principaux travaux/acquisitions de l'année 2022 ont été les suivants :

- La migration vers le serveur Verifone avec MADIC

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES 2022

La section de fonctionnement

Les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Dépenses courantes	1 372,50 €	Excédent brut reporté	3 477,82 €
Dépenses de personnel	0,00 €	Recettes des services	1 299,00 €
Autres dépenses de gestion courante	0,00 €	Produits issus de la fiscalité	0,00 €
Dépenses financières	0,00 €	Subventions d'exploitation	0,00 €
Dépenses exceptionnelles	0,00 €	Autres recettes de gestion courante	0,00 €
Autres dépenses	0,00 €	Recettes exceptionnelles	0,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €	Recettes financières	0,00 €
Total dépenses réelles	1 372,50 €	Autres recettes	0,00 €
<i>Charges (écritures d'ordre entre sections)</i>	<i>0,00 €</i>	Total recettes réelles	1 299,00 €
<i>Virement à la section d'investissement</i>		<i>Produits (écritures d'ordre entre sections)</i>	<i>0,00 €</i>
Total général	1 372,50 €	Total général	4 776,82 €

La section d'investissement

Une vue d'ensemble de la section d'investissement :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Solde d'investissement reporté		Solde d'investissement reporté	306,17 €
Remboursement d'emprunts		Virement de la section de fonctionnement	
Immobilisations incorporelles (frais d'étude), corporelles (terrains, matériel), Constructions, installations techniques		FCTVA	
		Mise en réserves	
		Cessions d'immobilisations	
Dépenses imprévues		subventions	
<i>Charges (écritures d'ordre entre sections)</i>		Emprunt	
		<i>Produits (écritures d'ordre entre section)</i>	
Total général	0,00 €	Total général	306,17 €

COMPTE ADMINISTRATIF **DU BUDGET ANNEXE CAISSE DES ECOLES 2022**

La section de fonctionnement

Aucune dépense en fonctionnement en 2022.

Recettes : au c/ 7713 Libéralités reçues : 467,60 €

Des recettes provenant des résultats antérieurs (002) : 5 203,76 €

La section d'investissement

Aucune dépense ni recette en investissement en 2022.

Des recettes provenant de résultats antérieurs (001) à prendre en compte : 18,07 €